

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUJOLS
SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 16 JANVIER 2015****COMPTE-RENDU**

Etaient présents : Geneviève DEJEAN, Thierry DELTHEIL, Thierry POUZERGUES, Jean OLLER, Claude MERLI, Flavie TALOU-JAFFRENNOU, Yasmina LOISEAU, Michèle BERGOUGNOUX, Anne-Sophie GABET, Pierre BORJON

Absent excusé : Jean-Louis SATTLER,

Secrétaire de séance : Jean OLLER

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 décembre 2014

Après lecture, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité par les conseillers municipaux présents, sans observation.

FINANCES : Décisions Modificatives Budgétaires - Budget Principal

Mme le Maire expose à l'Assemblée que les crédits ouverts à l'article 6218 - Autre personnel extérieur sont insuffisants. Elle propose de procéder aux réajustements suivants :

<u>FONCTIONNEMENT</u>		RECETTES	DEPENSES
6218	Autre personnel extérieur	0.00	1200.00
6288	Autres services extérieurs	0.00	-1200.00
TOTAL		0.00 €	0.00 €

DELIBERATION : Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, approuve la décision modificative n°4 - Budget Principal, telle que présentée ci-dessus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LALBENQUE : Adhésion au groupement de commandes concernant les travaux de voiries

Afin de simplifier les procédures concernant la réalisation des travaux annuels d'entretien de la voirie, et conformément à l'article 8 du code des marchés publics, la Communauté de Communes propose de constituer un groupement de commande permettant la coordination et le regroupement des prestations et travaux des personnes publiques concernées par la réalisation des opérations de voirie.

Il est proposé que la Communauté de Communes soit le coordonnateur du groupement de commandes Voirie auquel adhèreraient les communes membres ainsi que le SIVOM Voirie de Limogne.

Madame le Maire donne lecture du projet de convention proposé par M. le Président de la Communauté de Communes.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Décide** d'adhérer au groupement de commandes voirie
- **Autorise** le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes concernant les travaux de la voirie communale et du patrimoine de la Communauté de communes.
- **Autorise** la Communauté de Communes à coordonner le groupement de commandes.

CIMETIÈRE : Etude columbarium

Madame le Maire propose à l'Assemblée de solliciter une étude auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE). Une prise de contact pourrait avoir lieu fin février, début mars.

ECOLE : Devis Acquisition ordinateurs

Madame le Maire informe l'Assemblée que plusieurs devis ont été communiqués en vue d'acheter 5 ordinateurs portables pour équiper l'Ecole, à savoir :

- **Société I-MEDIAS.fr de LALBENQUE :**
 - 5 ordinateurs portables d'occasion avec Windows 7 pour un montant de 1 486,00 € TTC
 - 5 ordinateurs portables neufs avec Windows 8 pour un montant de 2 002,00 € TTC
- **Société COPINOR de CAHORS :**
 - 5 ordinateurs portables neufs avec Windows 8 pour un montant de 2 443.14 € TTC

DECISION : Le Conseil, après avoir étudié les offres et après en avoir délibéré, décide d'acquérir 5 ordinateurs d'occasion avec Windows 7 pour un montant de 1 486 € TTC auprès de la Société I-Médias.fr de LALBENQUE. L'économie réalisée permettra si besoin d'acheter une armoire métallique avec fermeture à clé pour ranger les ordinateurs.

ASSURANCE GROUPAMA : Sinistre lampadaire EP Mairie

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'expert mandaté par GROUPAMA, assurance de la Commune, a validé le devis de l'entreprise VIGILEC pour le déplacement et la pose d'un nouveau lampadaire sur le pignon de la Mairie. GROUPAMA accepte de prendre en charge la totalité des travaux, tels que prévus dans le devis.

SALLE DES FETES : Acquisition de tables

Considérant le mauvais état des tables équipant la Salle des Fêtes, Madame le Maire présente à l'Assemblée un devis de la Société MEFRAN pour un montant de 1 140 € HT portant sur l'achat d'un lot de 15 tables encastrables, garanties 10 ans. Un chariot permettant le stockage des tables sera offert à la Commune.

DECISION : Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve le devis de la Société MEFRAN pour l'acquisition de 15 tables empilables garanties 10 ans

QUESTIONS DIVERSES

- Pose de détecteurs de fumée dans chaque logement communal : obligation de pose avant le 8 mars 2015. Jean OLLER est chargé de trouver les modèles conformes à la loi et de les poser.
- Etude en cours pour l'achat d'un photocopieur : en attente de deux devis supplémentaires.
- Signalisation du lotissement des Groupatières avec un sens de circulation : la commune va se charger de la pose de panneaux pour une circulation à sens unique.
- Les changements intervenus au sein du Conseil Municipal de Belmont Ste Foi ont conduit le Préfet à prendre un arrêté de modification de la composition du Conseil Communautaire afin d'appliquer la règle définie à la suite d'une décision du Conseil Constitutionnel en date du 15 octobre 2013.
Pour la commune d'Aujols, il n'y aura plus qu'un seul conseiller communautaire, l'actuel deuxième délégué devenant suppléant. Au final, la Communauté de Communes passe de 41 délégués à 36.